



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 09-591 et RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 09-592

AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi 12 juin 2023, le conseil municipal de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet et statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1) Régularisation d'un garage isolé implanté à 7 m de la limite avant, empiétant de 6,5 m dans la cour avant au 11, chemin des Belvédères, lot numéro 1 827 456 (cadastre du Québec)

La demande de dérogation au *Règlement de zonage numéro 09-591* aurait pour effet de régulariser l'implantation du garage isolé à 7 m de la limite avant, empiétant de 6,5 m dans la cour avant (en raison du positionnement de la résidence et de la configuration du terrain).

Élément dérogatoire au Règlement de zonage numéro 09-591 :

- Selon l'article 7.2.3 dudit règlement, le garage isolé peut empiéter dans la cour avant d'un maximum de 2 m prolongeant la cour latérale, sans toutefois empiéter dans la marge de recul avant minimale, fixée à 7,5 m dans la grille des spécifications prévue pour cette zone (RUR-313), citée à l'article 3.1 et reproduites à l'annexe 2 dudit règlement.

2) Aménagement de trois intersections ayant une pente de 5 % dans un rayon de 24 m, lot actuel numéro 6 385 914 (Domaine des Grands-Ducs, phase 5)

Cette dérogation mineure au *Règlement de lotissement numéro 09-592* aurait pour effet d'autoriser, sous réserves d'autres dispositions légales applicables, l'aménagement de trois intersections ayant une pente de 5 % dans un rayon de 24 m, dans le cadre de la phase 5 (étape 2-D et plus) du Domaine des Grands-Ducs, lot actuel numéro 6 385 914 (Cadastre du Québec).

Élément dérogatoire au Règlement de lotissement numéro 09-592 :

- Selon l'article 4.3 dudit règlement, dans un rayon de 30 m du centre d'une intersection, la pente maximale autorisée est de 5 %.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à ces demandes peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418-848-2381.

Donné à Stoneham-et-Tewkesbury, ce 8^e jour du mois de mai 2023.

**Steve Whalen,
Directeur général et greffier-trésorier par intérim**